



Le 29 novembre 2018

Un refuge d'hiver pour les sans-abris ouvrira ses portes à Moncton

MONCTON – Dans le cadre d'un effort concerté entre la Ville de Moncton, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la clinique Salvus et le programme d'intervention dans la rue ReBrancher du YMCA, un refuge d'hiver pour les sans-abris ouvrira ses portes à Moncton dès ce samedi 1^{er} décembre 2018 dans l'ancienne caserne de pompiers du boulevard Assomption. La nouvelle a été annoncée après que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a confirmé, dans un communiqué publié aujourd'hui, qu'il apportera le financement d'urgence destiné à aider les organismes de la localité à offrir un refuge chauffé et des services de soutien aux personnes dans le besoin.

La coordination de ce refuge sera assurée par la clinique Salvus. Le programme ReBrancher du YMCA exploitera un centre d'accueil chauffé de jour dans le même établissement.

Il y a deux semaines, la Ville et des organismes de la localité ont fait appel au gouvernement provincial pour les aider à offrir des services d'urgence à court terme afin d'aider ceux qui n'ont pas de gîte chauffé pendant l'hiver.

Ce refuge sera ouvert chaque jour de 16 h à 8 h. Le centre d'accueil chauffé sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. Les repas seront offerts par l'entremise des organismes permanents qui assurent déjà ce service à leur emplacement existant.

« Dans la dernière semaine, la collectivité s'est mobilisée pour offrir aux personnes dans le besoin un refuge chauffé pour l'hiver. Le gouvernement provincial a réagi et confirmé que la situation réclamait une aide immédiate. Je tiens donc à remercier Dorothy Sheppard et Ernie Steeves, ministres du gouvernement provincial, pour leur collaboration à l'ouverture de ce refuge d'hiver pour les sans-abris, a déclaré la mairesse de Moncton, Dawn Arnold. Je tiens aussi à remercier les organismes qui mettent tout en œuvre pour veiller à subvenir aux besoins de tous et à ce que chacun ait de quoi manger et puisse avoir accès à des services de soutien dans les prochains mois. »

Ce refuge d'hiver et ce centre d'accueil chauffé constituent une solution à court terme destinée à offrir de l'aide dans les mois les plus froids de l'année. La Ville de Moncton

met actuellement au point, de concert avec les organismes de la localité, le Plan de mise en œuvre du logement abordable, qui vise à corriger à long terme la pénurie de logements abordables dans notre collectivité. La Ville est souhaitée que la nouvelle Stratégie nationale sur le logement apportera à la municipalité, dès le début de 2019, un courant de financement important, qui permettra de lancer la mise en œuvre du plan de logement.

Quelle aide les résidants peuvent-ils apporter?

Des résidants et des entreprises ont posé des questions sur l'aide qu'ils pourraient apporter. Les agences communautaires ont recensé ci-après un certain nombre de moyens d'offrir de l'aide.

Dons en nature

La clinique Salvus et le programme d'intervention ReBrancher du YMCA ont dressé la liste des articles dont aura besoin ce refuge d'hiver. Bien que les dons soient vivement appréciés, on invite les résidants à offrir uniquement les articles énumérés dans cette liste. On peut déposer ces articles au refuge le vendredi 30 novembre 2018 de 13 h à 19 h.

Articles acceptés

- Oreillers
- Chaussettes
- Manteaux d'hiver (tailles d'adulte)
- Chapeaux et tuques (tailles d'adulte)
- Mitaines et gants (tailles d'adulte)
- Bottes d'hiver (tailles d'adulte)
- Savon à lessive
- Produits d'hygiène généraux
- Produits d'hygiène féminine
- Collations non périssables emballées individuellement (dont les barres de céréales)
- Café
- Thé
- Cartes-cadeaux de 5 \$ ou de 10 \$ dans les restaurants et les cafés de la localité

Dons en argent

Les dons en argent peuvent être adressés à la clinique Salvus (salvusclinic.com) ou être versés directement au programme ReBrancher du YMCA (moncton.ymca.ca).

Bénévoles

Les résidents qui souhaitent faire du bénévolat peuvent communiquer avec la clinique Salvus au 506-384-7283. Si les téléphonistes sont occupés à répondre à d'autres appels, vous pouvez laisser un message et quelqu'un vous rappellera dans les plus brefs délais.

Les bénévoles des entreprises sont aussi les bienvenus. Si vous souhaitez faire du bénévolat avec vos collègues, Centraide coordonnera cette initiative. Veuillez appeler au 506-858-8600 pour de plus amples renseignements.

Renseignements supplémentaires

L'horaire de service des repas est reproduit dans le calendrier communautaire du site Web du Comité directeur des sans-abris du Grand Moncton (monctonhomelessness.org).

Guide de survie dans les rues (<https://bit.ly/2AyeYFN>)

–30–

Personne-ressource pour les médias :

Isabelle LeBlanc

Directrice, Communications

Ville de Moncton

506-853-3592 / Isabelle.leblanc@moncton.ca

Murielle Doucette

Clinique Salvus

506.384.7283

Lisa Ryan

ReBrancher (YMCA)

506.856.4362